



L'Hermitageois

Magazine Municipal - Janvier - Avril 2021

n°67



LES SAPEURS POMPIERS VOLONTAIRES DE L'HERMITAGE

ALSH et écoles : plus
d'espace pour nos petits.

Une nouvelle mairie pour 2021.

État civil



Naissances

BLEICHER Zoé.....	09/07/2019
GEFFRAY Luna, Romane, Audrey	19/07/2019
WULLER Juliette, Laurence, Christelle	30/07/2019
FRIN Manon, Marie, Laurence, Simone	02/08/2019
LATINIER DRULA Louise	22/08/2019
AUBIN Allyster, Théophile	30/09/2019
MOREAU DUPIRE Nino, René, Yves	04/10/2019
DIALLO DIALLO Fatoumata, Binta	27/10/2019
HAMY Eugénie, Michèle, Maryam	26/12/2019
THOMAS Margot, Philomène, Maryvonne	31/12/2019
QUENOUILLE Clément, Alexis, David	24/02/2020
SAINT POL Arthur, Michel, Hubert, Aimé	11/05/2020
WEKESA Gabriel, Amani	13/05/2020
MONCHAL Loanne, Haily	03/07/2020
PAVIO Louis	08/07/2020
SOMMER DE GELICOURT Mathilde, Estelle, Germaine	01/09/2020
DEFFAINS Timothée, Didier, Jack	25/09/2020
LEFEUVRE Simon, Paul, Charles.....	04/10/2020

Mariages

SCHWAB Maxime & CHEVRIER Marina.....	27/07/2019
POREE Hermann & GAGNET Alexandra	24/08/2019
LE ROY Wolfgang & LELIÈVRE Emilie	21/09/2019
PRUNAUT Sylvain & RENOUX Marie-Annick	28/09/2019
HERVÉ Erwan & RIOU Céline	13/06/2020
CLEMENT Corentin & FERNANDEZ Isabelle	27/06/2020
ROLLAND Thierry & QUEFELEAN Ghislaine.....	17/10/2020

Décès

CHOUAN, née DESPOUEZ Monique Louise	24/11/2019
PINIER, née JUBAULT Marie Yvonne Marcelle Madeleine	29/03/2020
JUBAULT Gaston, Auguste, Marie	08/06/2020
AUBAULT Yves.....	08/07/2020

Selon les dispositions de l'article 9 du Code Civil, chacun a droit au respect de sa vie privée, en conséquence, les naissances, mariages et décès survenus dans une commune ne peuvent donner lieu à publication dans le bulletin municipal sans autorisation écrite des intéressés ou de leurs proches.

En conséquence, si vous souhaitez voir apparaître une naissance, un mariage ou un décès dans la rubrique Etat Civil de "*L'Hermitage Informations*", merci de le signaler en Mairie.
Un imprimé à remplir et à signer vous sera alors remis.

Sommaire

• Info - État civil p.2

• Édito p.3

• Dossier Spécial p.4-10

Les sapeurs-pompiers volontaires de l'Hermitage

Les commerçants de l'Hermitage

• Infos Municipales p.10-20

Radar pédagogique

Présentation de la Police Municipale

Bienvenue à...

La parentalité à l'honneur !

Ils se sont installés à l'Hermitage

Le centre Communale d'Actions Sociales

Urbanisme :

Les travaux pour 2021

Agrandissement de l'ALSH

La maison commune revient dans ses locaux rénovés

L'Hermitage en images

Médiathèque municipale & Cybercommune

• Tribune libre p.21

• Infos Associatives p.22-23

La section VTT du HAC pour 2020-2021

Des nouvelles du Comité Fête du Parc

Le HAC BASKET

Le HAC VOVINAM VIET VODAO

• Informations pratiques p.24

Les horaires de vos services municipaux

Éditorial

Avec la nouvelle année, L'Hermitageois revient. C'est le moment de vous souhaiter une très bonne année 2021. Ce souhait simple n'a sans doute, depuis bien longtemps, eu autant de sens, de résonance dans nos pensées.

L'année que nous venons de passer a été éprouvante pour tous, et plus particulièrement pour ceux dont le métier les a amenés à être au cœur des dispositifs de soins et d'accompagnement des plus touchés. Elle a bouleversé notre quotidien et au moment d'écrire ces lignes, alors que le Covid19 est encore très présent, l'incertitude sur la sortie de cette crise sanitaire est encore grande.

De cette situation inédite nous ressortirons certainement différents. Tous nous l'aurons subi et pour certains de façon très douloureuse. Mais elle aura aussi mis en évidence la grande solidarité, l'envie d'aider, l'attention portée aux autres, à son environnement, sa famille, ses voisins, ses amis. Toutes ces qualités révélées ont permis de supporter cette période.

A L'Hermitage, en mars les élections municipales ont eu lieu dans ce contexte particulier, mais les hermitageois ont choisi de renouveler leur confiance à la majorité sortante avec un vote clair. Depuis nous avons dû redoubler de réactivité localement face à ce contexte et tous les élus y ont contribué autour de l'exécutif municipal. Mais ce sont surtout les agents municipaux qui ont été mis à contribution avec des contraintes nouvelles et des responsabilités supplémentaires. Je veux ici dire combien leur sens des responsabilités et leur engagement professionnel ont permis que tous les services de notre commune puissent continuer de fonctionner de manière satisfaisante.

Notre Mairie, elle, a vu ses travaux de rénovation continuer, les entreprises et leurs compagnons ont poursuivi le chantier pour que notre nouvelle maison commune soit livrée, avec seulement quelques semaines de retard, en ce début d'année.

La construction d'un Accueil de Loisirs Sans Hébergement, complétée par une extension pour les groupes scolaires élémentaire et maternelle publiques va démarrer, rue Théodore BOTREL. Toutes les études et consultations, pour que ce chantier puisse se concrétiser, se sont poursuivies en 2020.

Il était important que nous puissions poursuivre ces projets, voulus par la majorité municipale. Comme il est essentiel que nous continuions le travail de transition engagé et, que nous activions les engagements pris.

Mais avant tout, en ce début d'année, nous devons être attentifs à ce que le retour, espéré, à une vie apaisée, dont nous avons tous besoin, se passe au mieux pour le plus grand nombre et, que nos actions, notre soutien, dans la mesure de nos compétences, aillent vers ceux qui en ont besoin.

Alors oui, si nous repartons tous ensemble, en tirant les enseignements de la période traversée, nous pourrons passer une belle année 2021. C'est encore une fois ce que je vous souhaite, à vous tous hermitageois et, à tous ceux qui vous sont chers.

Bonne Année 2021

André Chouan
Maire de L'Hermitage



Le Maire lors de la Cérémonie du 11 novembre 2020.



Les sapeurs-pompiers volontaires de L'Hermitage

La caserne de L'Hermitage est composée uniquement de sapeurs-pompiers volontaires. Rencontre avec le Capitaine Pascal GOUERY, chef de centre, et Loïc ORY, sapeur-pompier volontaire.

Entretien avec Pascal GOUERY

Pouvez-vous vous présenter en quelques mots ?

Pascal Gouéry, 57 ans, sapeur-pompier volontaire à L'Hermitage depuis 41 ans, et chef de centre depuis 20 ans. Grade : Capitaine. Statut : volontaire comme l'ensemble des sapeurs-pompiers du centre. Je travaille à l'Université Rennes 2 (Villejean) depuis 33 ans.

Ma mission principale en tant que chef de centre consiste à veiller à maintenir le potentiel opérationnel (personnels, matériels, organisation, formation, prise en compte des évolutions par exemple en cette période de COVID ...). Ce n'est évidemment pas un travail en solo, mais bien un travail d'équipe avec l'ensemble des personnels, dont nombreux ont des responsabilités dans certains domaines (formation, habillement, cartographie, gestion des gardes...) et également avec l'ensemble des services du SDIS.

Je participe, comme tous les autres sapeurs-pompiers à l'activité opérationnelle.

Combien de pompiers sont engagés à L'Hermitage ?

Toujours fluctuant, toujours difficile de donner un nombre juste (des nouveaux presque arrivés, des suspensions d'engagement ...) Comme dans toutes les activités professionnelles, associatives, beaucoup (trop) de "turn-over".

Disons que l'effectif actuel est d'une trentaine actuellement, femmes, hommes de 18 à 58 ans, de tous horizons professionnels.

Cela peut paraître beaucoup, mais pour répondre sans difficulté aux objectifs du centre et pouvoir à tout instant, de jour, de nuit, le 15 août ou le 25 décembre assurer un départ d'urgence pour secours à personnes et un départ pour feu (soit 9 sapeurs-pompiers), une dizaine de personnels de plus seraient bienvenus !

Combien d'intervention réalisez-vous en moyenne chaque année, de quels types et sur quel territoire ?

Nous réalisons (seuls ou avec d'autres centres de secours) environ 550 à 600 interventions annuelles. Pour 2019, 583 interventions réparties de la façon suivante - correspondant à peu près aux répartitions sur le territoire national :

- * 388 secours à personnes (soit 66,5%)
- * 85 secours routiers (soit 14,5%)
- * 50 opérations diverses (soit 8,5%)
- * 60 incendies (soit 10,5%)

Le centre d'incendie et de secours de L'Hermitage couvre en 1^{er} appel les communes de La Chapelle-Thouarault, Cintré, L'Hermitage, ainsi qu'une grande partie de Le Rheu et Saint-Gilles, soit une population d'environ 18 000 habitants. Mais nous sommes également sollicités en complément où en renfort d'autres centres sur tout le département et parfois au-delà.

La proximité de Rennes et des structures hospitalières nous permet d'avoir pour la majorité de nos interventions, une durée limitée de l'ordre d'une heure.

Notre secteur de première intervention est composé d'une importante partie urbaine, pavillonnaire et petits immeubles, avec beaucoup d'activité (sport, industrie, services ...).

Il comporte également la couverture immédiate de sites industriels, ainsi qu'un important réseau routier et ferré (axe Paris-Brest) engendrant transport de personnes, mais également transports de marchandise diverses.

Quelles sont les missions d'un sapeur-pompier volontaire ?

Les missions des sapeurs-pompiers tiennent essentiellement dans cet extrait de la loi de modernisation de sécurité civile : "protection des personnes, des biens et de l'environnement contre les accidents, les sinistres et les catastrophes "

On y trouvera notamment : les secours à personnes, sauvetages, accidents routiers, pollutions, sauvegarde des biens lors d'intempéries (inondations, tempêtes, ...), incendies de bâtiments d'habitation, agricoles, industriels, d'espaces naturels ou de cultures ...

Comment devenir sapeur-pompier volontaire ?

Les recrutements en Ille-et-Vilaine se font deux fois par an. Toutefois et de sorte à préparer au mieux les candidats, nous recevons tout au long de l'année les personnes intéressées au centre de secours.

Les principaux points clef pour être sapeur-pompier volontaire :

- * Être domicilié dans un périmètre permettant d'intervenir dans des délais courts (sans commettre d'imprudence !)
- * Être en bonne forme (visite médicale spécifique, tests de recrutement ...) On ne cherche pas des athlètes de haut niveau, mais des personnes aptes et qui entretiendront cette aptitude.
- * Pouvoir et vouloir accorder du temps, pour se former et pour assurer des interventions (mais je ne suis pas certain qu'on consacre plus de temps qu'un élu, un président de section sportive ou d'association, un footballeur ou un chasseur, ...)

Surtout, il faut en avoir envie !

Comme je l'écrivais précédemment, nous recherchons actuellement à renforcer notre équipe d'une dizaine de personnes.

L'Hermitage compte également l'école départementale des sapeurs-pompiers, pouvez-vous nous en dire quelques mots ?

Installée conjointement à la construction du centre de secours en 2007, la cohabitation sur un même site avec l'école départementale est une opportunité mutuelle (une opération "gagnant-gagnant" comme on dit actuellement) : nous mutualisons de nombreux moyens (salle de cours du CIS, salles de sport, équipements divers).

L'école est également - comme la mairie - un employeur sur le territoire proche du centre, et à ce titre, plusieurs personnels de l'école départementale sont sapeurs-pompiers volontaires au centre de secours (dont mon adjoint, l'adjudant-chef Mickaël CHOTARD).

L'école présente également un atout pour nous, car nous croisons sur le site de nombreux pompiers du département (et d'autres départements) et des formateurs toujours prêts à échanger autour des thématiques opérationnelles.

18

numéro
sapeurs-
pompiers

112

numéro
d'urgence
européen

114

numéro d'urgence
pour les personnes
sourdes ou malentendantes

Entretien avec Loïc ORY

Pouvez-vous vous présenter en quelques mots ?

Agent des services techniques de la ville de L'Hermitage, Sapeur Pompier Volontaire à L'Hermitage depuis 25 ans, Adjudant-Chef, chef d'agrès tous engins (le responsable d'un véhicule), chef de garde (responsable d'une équipe de garde), responsable service habillement du centre de secours.

En plus des formations "courantes", je suis formé aux spécialités de conducteur engin-pompe, véhicules hors-chemins et transmissions (présence du Poste de Commandement Départemental au CIS L'Hermitage).

Dans le cadre de mon engagement, j'ai également effectué pendant quelques années des gardes au CODIS (Centre Opérationnel Départemental d'Incendie et de Secours = réception des appels et suivi des opérations) en tant qu'opérateur et participé à plusieurs dispositifs prévisionnels de secours au titre du service où à titre associatif avec la fédération nationale des sapeurs-pompiers sur de grandes manifestations dans ou en dehors du département (Teknival, réunion du G8 à Deauville, départ de la route du Rhum, Tour de France cycliste...) et également à des renforts extra-départementaux (marée-noire).

Pourquoi devenir sapeur-pompier volontaire ?

Lorsque j'étais jeune, l'alerte des pompiers se faisait par la sirène. Il m'arrivait de voir un de mes voisins lâcher son activité pour partir porter secours. Il m'a donné envie de contribuer, moi aussi, à m'investir dans le centre de secours.

Comment mêlez-vous votre vie personnelle, professionnelle et votre engagement en tant que pompier ?

Pour ce qui est de la vie personnelle, une certaine adhésion de la cellule familiale est nécessaire (et on voit régulièrement des enfants de Sapeur-Pompier souhaiter devenir eux même Sapeur-Pompier).

Pour la vie professionnelle, les services communaux ont toujours été une des ressources capitales pour assurer les secours d'urgence en journée. Les systèmes informatiques permettent aujourd'hui de ne solliciter les personnels sur le temps de travail que lorsque c'est nécessaire (en fonction des autres personnels disponibles, des spécialités opérationnelles, aptitudes ...). Plus l'effectif du personnel ayant de la disponibilité sur secteur en journée notamment leur temps de repos

sera important, moins les agents seront sollicités sur leur temps de travail.

Quel est votre plus beau moment chez les pompiers ?

Bien entendu, je pourrai citer des interventions où on sauve quelqu'un en arrêt cardiaque, où encore une naissance, mais celui qui me vient à l'esprit s'est déroulé alors que je faisais partie d'un dispositif prévisionnel de secours, alors que nous étions en train de préparer la journée. Un homme du staff technique de cette manifestation s'est présenté à moi indiquant qu'il ne se sentait pas bien. Un rapide bilan m'a permis d'évaluer

immédiatement qu'il s'agissait d'un malaise grave. J'ai alors déclenché les secours ... dont je faisais moi-même partie. La gravité du malaise, confirmée par le médecin urgentiste, la prise en charge précoce et adaptée à certainement été déterminante pour la victime. C'est une des rares fois où je me suis trouvé à la fois "premier maillon" des secours, puis où j'ai pris la suite en tant que sapeur-pompier.

Si vous souhaitez vous engager, n'hésitez pas à contacter la caserne par mail (Pascal.gouery@sdis35.fr) ou par téléphone (06 75 49 85 09).



Les commerçants de L'Hermitage

Créapassion Salon de coiffure

Le salon de coiffure mixte Créapassion vous accueille avec son équipe, Valentine et Aurélie, du lundi au samedi sur rendez-vous uniquement.

Horaires :

- * Lundi : 14h – 18h
- * Mardi au jeudi : 9h – 12h & 14h – 19h
- * Vendredi : 9h -19h
- * Samedi : 9h - 17h

Où le trouver ? 23, rue de Montfort

Contact : 0299641209 / www.saloncreapassion.com

E-mail : creapassionsalon@gmail.com

Facebook : creapassionsalon / Instagram : creapassionsalon



La Pizzeria de L'Hermitage

« La Pizzeria de L'Hermitage » vous propose des lasagnes et pizzas sur place et à emporter. A venir, la livraison à domicile.

Horaires :

- * Mardi au jeudi : 18h – 21h
- * Vendredi et samedi : 18h – 22h
- * Dimanche : 18h – 21h

Où le trouver ? 2 rue de Rennes

Contact : 06 98 46 33 11

<https://pizzeriadelhermitage.metro.rest/>

Facebook : La pizzeria de l'Hermitage



Bar du centre

Le Bar du centre, bar tabac, vous accueille du mardi au samedi. Retrouvez également une sélection de presse.

Horaires :

- * Mardi au vendredi : 8h30 – 12h et 14h – 19h30
- * Samedi : 8h30 – 16h

Où le trouver ? 1 rue de Montfort

Contact : 02 99 64 14 83



Restaurant Le Saint-Hilaire

Horaires :

- * Du lundi au vendredi midi
- * Samedi et dimanche sur réservation

Où le trouver ? 4 rue de Rennes

Contact : 02 99 64 11 11

www.traiteur-lebas.com

Page Facebook : Le Saint Hilaire Restaurant/Traiteur



C'Style Salon de coiffure

Installées depuis plus de 9 ans, Cécile et Emilie vous accueillent au salon sur rendez-vous. Prestations pour hommes, femmes et enfants. Vente de produits capillaires (Wella SSP et GHD). Venez prendre soin de vos cheveux et vous relaxer dans nos fauteuils massants.

Horaires :

- * Mardi au jeudi : 9h – 12h & 14h – 19h
- * Vendredi : 9h – 19h
- * Samedi : 9h – 16h

Où le trouver ? 3 rue de Rennes

Contact : 02 99 64 12 61



Goutte d'eau – Fleuriste

Depuis 2010, Dominique vous accueille dans sa petite boutique de fleurs au 5 rue de Rennes. Vous y trouverez tout un choix de fleurs pour vous permettre de confectionner un bouquet à votre goût. Mais également des plantes vertes et fleuries, orchidées et articles de décoration. Dominique est à votre service pour toutes les occasions de la vie : naissance, mariage, anniversaire, plaisir d'offrir, décès.

Livraisons sur L'Hermitage et les communes voisines.

Horaires :

- * Mardi à samedi : 9h30 – 12h30 & 15h – 19h
- * Dimanche : 9h30 – 12h45.

Où la trouver ? 5 rue de Rennes.

Contact : 02 99 64 06 66

Facebook : Goutte d'eau Fleuriste

Instagram : goutte.eau35



Arlette boutic'

Horaires :

- * Mardi au samedi : 9h – 12h30 & 14h – 19h

Où le trouver ? 11 rue de Rennes

Contact : 02 99 64 10 63



Le Terroir d'Antan

Le Terroir d'Antan est l'épicerie fine de L'Hermitage depuis maintenant près de 4 ans. Vous y trouverez des fruits, légumes, fromages et différents produits alimentaires locaux (produits laitiers de Brocéliande, producteur de Mordelles, Le Rheu et Saint Gilles).

Horaires :

- * Mardi, jeudi, vendredi et samedi : 9h – 12h30 & 15h – 19h
- * Mercredi : 9h – 12h30
- * Dimanche et jours fériés : 9h30 – 13h

Où le trouver ? 13 rue de Rennes

Contact : 02 99 42 52 58

www.le-terroir-dantan.business.site

Page Facebook : Le Terroir D'antan



Barber shop

Horaires :

- * Mardi au samedi : 9h – 12h30 & 14h – 19h
- * Dimanche : 10h – 12h30 & 13h30 – 19h

Où le trouver ? 21 place Saint-Avit

Contact : 09 53 24 46 18

www.barbier-coiffure-homme-lhermitage-28.webself.net/

Page Facebook : Barbier Coiffeur 35



Bretimages Studio Photographe

Studio de photographie, portraits individuels et de famille, identité, événements, photos pour les entreprises, architecture, photos scolaires, tirages photos, retouches, restauration de photos anciennes, initiation et perfectionnement à la photo, photos de paysages.

Horaires :

- * Lundi 14h – 18h
- * Mardi à vendredi : 9h – 12h & 13h30 – 18h
- * Samedi : 10h – 12h

Où le trouver ? 17 Place Saint Avit

Contact : 02 99 26 85 96 - 06 32 97 37 64 - contact@bretimages.com

Facebook : Bretimages / Instagram : Bretimages



Auto-école Bon Point

L'auto école Bon Point et ses deux enseignants, Murielle LIGER et Yvan LE MARIÉ proposent différentes formations (formation moto 125 cm³, formation aux risques routiers en entreprise) et permis (permis B, permis AM quadricycle et cyclomoteur).

Horaires d'accueil :

- * Mardi et vendredi : 18h30 – 19h30
- * Mercredi : 18h – 19h
- * Samedi : 12h – 13h

Où la trouver ? 15 place Saint-Avit.

Contact : 06 67 90 85 79 ou bpconduite@gmail.com

www.auto.ecole.bonpoint.fr

Facebook : AutoEcoleBonPoint



Bistrot crêperie L'Eléphant

Le bistrot crêperie L'Eléphant ouvert depuis maintenant 5 ans est basé sur deux entités. Une cuisine de bistrot le midi en semaine et une entité crêperie. Tous les week-end, nous proposons également des burgers maison, des planches apéro et une variété de cocktails. Notre devise est la qualité des produits en circuit court. Les légumes des frères Bocel (Pacé), la ferme du Chatellier (Pacé), l'atelier du Blavon fumage artisanal (Bédée), les glaces artisanales de chez Elien (Tregueux), notre caviste Benoît Peignet de la Cavavin (Mordelles), la société SPLO de L'Hermitage pour n'en citer que quelques uns.

Horaires :

- * Mardi : 12h – 14h
- * Mercredi au samedi : 12h – 14h & 19h – 22h

Où le trouver ? 1 place Saint-Avit

Contact : 02 99 22 42 81

Page Facebook : L'éléphant



Votre Marché

En ouvrant cette supérette sur la place Saint Avit, je souhaite vous apporter un service de qualité de proximité, vous y trouverez les produits de la vie de tout les jours et un accueil chaleureux. Je veux être à votre écoute et m'intégrer au mieux dans la vie locale.

Horaires :

- * De mardi à samedi : 8h30 – 13h
et 14h30 – 20h
- * Dimanche : 8h – 13h

Où le trouver ? 7 place Saint-Avit

Contact : 06 26 08 63 45



Burger King - Kebab

Burger King vous propose de déguster leurs paninis, kebabs, tacos et hamburgers variés. Des assiettes de poulet kebab mixtes sont également au menu.

Horaires :

- * Lundi, mercredi, jeudi, vendredi et samedi : 11h – 14h30
et 18h – 23h
- * Dimanche : 18h – 23h

Où le trouver ? 6, place Saint-Avit

Contact : 02 23 62 56 32



Boulangerie-pâtisserie Les saveurs de Marie-Claude

La boulangerie Les saveurs de Marie-Claude vous propose toutes sortes de gammes de pains (tradition, torsade, semoule, miche au levain spéciaux), pâtisseries au choix et viennoiseries, et plusieurs produits en traiteur. Les produits sont faits 100% maison et de qualités. L'équipe est formée de cinq salariés et deux apprentis. L'application maboulangerie.com permet de passer des commandes pour faciliter l'attente.

Horaires

- * Lundi au vendredi : 7h – 19h30
- * Dimanche et jours fériés : 7h – 13h30

Où la trouver ? 2 place Saint Avit

Contact : 02 99 51 92 85 – 06 19 48 08 91



Super U

A vos coté depuis 30 ans à L'Hermitage. Pour nous le commerce c'est une histoire de famille et le magasin est un lieu de vie et de proximité dans lequel nous nous efforçons d'offrir des produits de qualité au meilleur prix. Accompagné de nos producteurs locaux et de nos collaborateurs nous vous accueillons du lundi au vendredi de 8h30 à 20h et le samedi 8h30 à 19h30.

Horaires :

- * Lundi au vendredi : 8h30 – 20h
- * Samedi : 8h30 – 19h30

Où le trouver ? Centre commercial La Musse

Contact : 02 99 64 11 61

www.magasins-u.com/magasin/superu-lhermitage



Nuance coiffure – Salon de coiffure

Horaires :

- * Lundi : 14h – 19h30
- * Mardi au jeudi : 9h – 12h30 & 14h – 19h30
- * Vendredi : 9h – 19h30
- * Samedi : 9h – 18h

Où le trouver ? Centre commercial La Musse

Contact : 02 99 64 14 96

www.nuance-coiffure.fr/blog/lhermitage/



Brasserie Le Trégor

Horaires :

- * Lundi, mercredi, jeudi et vendredi : 8h30 – 21h
- * Mardi : 8h30 – 16h
- * Samedi : 9h30 – 21h
- * Dimanche : 10h – 13h30

Où le trouver ? Allée de La Musse

Contact : 02 99 64 08 08



Tous les commerces du centre-bourg et du centre commercial ont été contactés pour ce dossier. Certains d'entre eux n'ont pas souhaité paraître.

* Les informations citées ont été complétées par nos soins. Nous vous invitons à contacter les commerces si besoin.

Action de prévention : radar pédagogique

La commune de L'Hermitage a décidé de mettre en place un radar pédagogique mobile sur les axes de circulation les plus fréquentés par les usagers ou en des lieux qu'elle jugera opportun.

Ce dispositif a une action unique de sensibilisation et n'affiche un message d'alerte que lorsque la vitesse relevée est supérieure à la limite autorisée.

Les vocations pour la commune de disposer d'un tel outil sont :

- * d'informer l'usager et de lui rappeler la règle et n'a pas vocation de sanction pour l'usager qui ne la respecterait pas.
- * d'aider à combattre la baisse de vigilance au volant grâce à une stimulation visuelle
- * de permettre à la commune de recueillir des statistiques anonymes lui permettant d'étudier la nécessité d'adapter la réglementation ou de nouveaux aménagements dans le but d'améliorer la sécurité routière



La première campagne avec le radar pédagogique a eu lieu rue de la Poste.

Ce dispositif sera positionné en particulier en agglomération en fonction des nécessités ou des doléances des riverains sur des périodes de plusieurs semaines en un même point et de façon périodique.

De plus, conformément aux directives en vigueur, ce dispositif affichera uniquement des messages d'alerte afin d'éviter des comportements abusifs ou dangereux pour tenter de battre des records de vitesse.

Quelques chiffres :

- * Il était positionné rue de la Poste en zone limitée à 30 km/h.
- * Ce sont plus de 70 000 véhicules roulant rue de la Poste sur la période du 9 au 27 octobre 2020 dans les 2 sens.
- * 48,85 % ont respecté la réglementation dans le sens entrant contre 24,55 % dans le sens sortant.
- * Ce sont 31 véhicules relevées à des vitesses représentant un excès de plus de 50 km/h (au-delà de 80 km/h au lieu de 30 km/h) qui aurait pu entraîner si les conducteurs avaient été interpellés :
 - ✗ Amende de 1 500 euros ;
 - ✗ Retrait de 6 points sur permis de conduire ;
 - ✗ Suspension de 3 ans du permis de conduire (sans sursis ni « permis blanc ») ;
 - ✗ Interdiction de conduire certains véhicules à moteur pour 3 ans au plus ;
 - ✗ Confiscation possible du véhicule si le conducteur en est le propriétaire ;
 - ✗ Accomplissement d'un stage de sensibilisation à la sécurité routière.

D'autres campagnes auront lieu afin de sensibiliser le plus grand nombre à la réglementation en vigueur sur la commune.

Présentation de la Police Municipale

La Police Municipale de L'Hermitage intervient sur les domaines de sa compétence selon les priorités données par le Maire et en lien étroit avec la Gendarmerie Nationale, en menant des actions conjointes notamment dans le domaine de la prévention et de la sécurité.

Le service s'inscrit dans l'action de lutter contre les incivilités et d'améliorer le cadre de vie des habitants.

La qualité d'accueil est une priorité pour le service de la police municipale, il en dépend la qualité des réponses à apporter.

Toute personne, quelle qu'elle soit, pourra trouver auprès du service, une information, une écoute, une assistance, une protection ou un conseil pouvant répondre aux besoins formulés.

Les personnes ayant saisi le service pour une affaire quelconque, auront la garantie de conserver leur anonymat et d'être informées des suites qu'il a été possible de donner par les agents chargés d'instruire leur demande.

Les missions

Les agents de la police municipale sont des fonctionnaires territoriaux qui ont pour mission d'assurer la surveillance du territoire communal et en particulier :

- * Le bon ordre (troubles de la voie publique, surveillance des lieux de rassemblement, foires, marchés, manifestations...)
- * La sûreté (prévention des actes délinquants, vols, dégradations)
- * La sécurité (surveillance des sorties d'école, prévention des accidents divers, sécurisation des voies de circulation, police de la route (respect des règles du code de la route (stationnements et circulation), opération tranquillité vacances, dépôts sur le domaine public, divagation des animaux...), sécurité des personnes et des biens)
- * La salubrité (dépôts sauvages, entretien des terrains)
- * La tranquillité publique (nuisances sonores, différends de voisinage, divagations...)

Les missions de la police municipale à L'Hermitage recouvrent notamment :

- * La surveillance générale du territoire de la commune, des bâtiments communaux
- * Le respect des réglementations (Code de la Route, arrêtés municipaux et préfectoraux)
- * La surveillance des occupations du domaine public (délimitation, autorisation)
- * La mise en fourrière des véhicules en stationnement gênant
- * La gestion des procédures de véhicules abandonnés ou en stationnement abusif
- * La surveillance du marché
- * La surveillance aux abords des écoles et les rentrées ou sorties
- * Les actions de prévention en milieu scolaire
- * La divagation des animaux (mise en fourrière)
- * Les objets trouvés / perdus (réception, stockage, identification, restitution)

- * La déclaration des chiens de 1^{ère} et 2^{ème} catégorie
- * La gestion des opérations tranquillités vacances

Réelle police de proximité qui est essentielle et qui consiste au travers des contacts avec la population et les acteurs locaux, professionnels et institutionnels, à recevoir les doléances et réclamations puis d'y apporter des réponses adaptées et d'en rendre compte au maire de la commune et à l'Officier de Police Judiciaire (OPJ) territorialement compétent.

Il n'en demeure pas moins la nécessité d'avoir une présence quotidienne sur le terrain en mettant l'accent sur la prévention.

POUR TOUTES QUESTIONS

1, place de
l'Hôtel de Ville
35590
L'HERMITAGE
02 99 78 66 66
police@ville-lhermitage.fr

HORAIRES DES PERMANENCES :

Lundi : 10h - 12h

**Mercredi :
13h30 - 15h**

**Vendredi :
13h30 - 15h30**



Une des missions de la Police municipale est de surveiller les abords des écoles.

Bienvenue à...

Hervé DURAND, agent des services techniques en poste depuis septembre 2019

Présentez-vous en quelques mots ?

Je m'appelle Hervé DURAND, 42 ans, je suis pacsé et j'ai 2 enfants. J'ai passé 16 ans dans la Marine Nationale puis 6 ans au CHU de Rennes.

Suite à l'obtention du CAP agent de maintenance des bâtiments de collectivités dans le cadre d'une reconversion professionnelle, je suis arrivé aux Services Techniques le 2 septembre 2019.

Pourquoi avoir choisi L'Hermitage ?

L'offre d'emploi proposée à L'Hermitage m'a attiré par la polyvalence qu'elle proposait ainsi que la proximité avec mon domicile.

Quelles sont vos missions au quotidien ?

Mes missions principales sont :

- * Effectuer l'entretien et les travaux de maintenance des bâtiments,

- * Répondre aux différentes demandes d'intervention du personnel communal, des écoles et des usagers,
- * Exécuter les travaux liés à l'activité fêtes et cérémonies,
- * Compléter l'équipe Espaces Verts en période de fortes activités.

J'apprécie la confiance que l'on m'a faite et que l'on continue de m'accorder...



Projet des services municipaux : la parentalité toujours à l'honneur !

Les services municipaux s'associent et vous proposent des animations à destination des familles ! Venez rencontrer, et échanger avec votre famille, vos enfants et vos parents.

Selon le CNSP (Comité National de Soutien à la Parentalité), « la parentalité désigne l'ensemble des façons d'être et de vivre le fait d'être parent. ».

L'objectif de ce projet interservices sur le thème de la parentalité est de :

- * Proposer des animations et des temps d'échanges à destination des familles, pour les parents et les enfants ensemble ou séparément
- * Partager les expériences de chacun, créer de la convivialité autour de ce domaine.

Retrouvez le programme des animations à destination des familles, des parents et des enfants.

Samedi 30 janvier 2021 – 9H30 à 11H30 : Baby-sitting dating

Les vacances de février arrivent à grands pas et vous cherchez quelqu'un pour garder vos enfants ? Cette matinée est faite pour vous !

- * Entrée libre et gratuite - Ouvert à tous.
- * Lieu : à la Maison des Jeunes – 12 rue de La Poste

Jeudi 11 février 2021 – 20H : Café-parentalité

Jeudi 18 mars 2021 – 20H : Café-parentalité

Vous vous posez des questions ou vous avez juste envie d'échanger sur l'éducation de vos enfants ? Venez trouver des réponses auprès d'autres parents dans la même situation que vous. Thème : les relations familiales dans le contexte actuel.

- * Gratuit - Adultes - Sur réservation (petite jauge).
- * Lieu : La Passerelle (La Commanderie) – Rue du Lavoir ou par visio en fonction de la situation sanitaire.

Formation parents-enfants « Gestes qui sauvent » : Date à définir

Venez apprendre les gestes importants qui peuvent sauver une vie.

- * Gratuit - A partir de 10 ans - Sur inscription.
- * Lieu : Salle Xavier GRALL

Semaine sans écran : Dates à définir

Les services municipaux, les écoles et les partenaires du territoire s'associent pour vous proposer des animations sans écran.

- * Programmation à venir.

Samedi 29 mai – 10H : Atelier photos parents-enfants

Venez partager une initiation à la photo. Passez derrière l'objectif et repartez avec votre photo ! Animé par l'association Atelier Déclat.

- * Gratuit - A partir de 6 ans - Sur réservation.
- * Lieu : Cybercommune – 3 rue Charcot

Toutes les animations sont gratuites et ouvertes à tous. N'hésitez pas à contacter les services ci-dessous pour plus de renseignements !

En raison du contexte sanitaire actuel, les animations pourraient être reportées ou leur jauge diminuée. Toutes ces informations vous seront communiquées via les canaux de communication municipaux (L'Hermitage hebdo, site internet, Facebook, Panneau Pocket, etc).

Maison des Jeunes : 06 47 87 81 86
maisondesjeunes@ville-lhermitage.fr

Accueil de Loisirs : 06 08 57 10 32 - alsh@ville-lhermitage.fr

Médiathèque : 02 99 64 01 86 - mediatheque@ville-lhermitage.fr

Ils se sont installés à L'Hermitage...

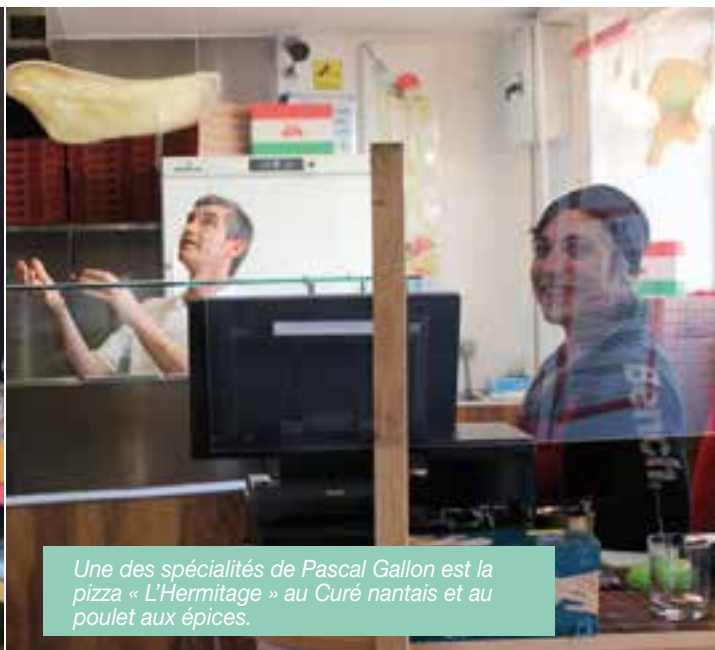
La Pizzeria de L'Hermitage

Ouverte depuis début mars, « La Pizzeria de L'Hermitage » propose des lasagnes et pizzas sur place et à emporter. Nous sommes allés à la rencontre de Pascal GALLON, gérant de cette nouvelle pizzeria.

HORAIRES :

du mardi au jeudi : 18h à 21h
vendredi et samedi : 18h à 22h
dimanche : 18h à 21h

Ouvert le midi du mardi
au vendredi
pour les périodes de
confinement de 12h à 13h30.



Une des spécialités de Pascal Gallon est la pizza « L'Hermitage » au Curé nantais et au poulet aux épices.

François GAUTRAIS (rédaction) : Pouvez-vous vous présenter, vous et votre activité ?

Pascal GALLON : Je suis Pascal Gallon. Boulanger depuis 1985, je suis un ancien salarié de chez Poilâne, pour ceux qui connaissent. En 1999, j'ai eu mon premier foodtruck en Ile-et-Vilaine, sur le canton de Vitré. C'était un des premiers foodtrucks de pizzas dans l'ouest. Puis j'ai eu d'autres camions, 4 camions en tout. En 1991 et 1992, j'étais co-gérant d'un casino dans le centre de la France.

F.G : Pourquoi avoir choisi L'Hermitage ?

P.G : Je voulais passer de foodtruck à un établissement en dur, j'ai mis plus d'un an à trouver. Je savais exactement ce que je voulais. Et je l'ai trouvé par hasard. J'étais en route pour voir un autre commerce à vendre à côté du Mont Saint-Michel et je me suis arrêté sur le chemin à L'Hermitage. J'ai vu ce local et les propriétaires étaient là. Je n'ai même pas fait la visite à côté du Mont Saint-Michel, j'ai pris tout de suite le local de L'Hermitage ! Donc un heureux hasard !

Charlotte LAMIRAL (rédaction) : Quand vous dites que vous saviez exactement ce que vous vouliez c'était quoi ?

P.G : Je voulais une petite commune agréable à vivre de 3 à 5000 habitants. Ici, je me suis senti bien.

J'ai commencé par aller voir les commerçants et ça a accroché tout de suite.

Après trois mois de durs travaux avec ma fille, pour tout rénover, remettre aux normes et décorer, nous avons ouvert trois semaines avant le premier confinement.

Celui-ci a été dur mais j'ai ressenti une vraie solidarité des hermitageois, qui sont venus.

Nous prévoyons la livraison à domicile mais actuellement, nous ne sommes pas encore prêts au niveau des assurances.

F.G : Dernière question, quelles sont vos spécialités ?

P.G : J'ai les lasagnes, que je fais moi-même.

* Pour les pizzas, il y a « **L'Hermitage** » avec du Curé Nantais et du poulet aux épices, Le Curé Nantais n'est pas un fromage fort, mais un fromage de caractère au parfum de noisette.

* Il y a aussi « **La Flambée** », avec du jambon cru et des champignons, le tout flambé au cognac,

* Et puis la « **BZH** », pour ceux qui aiment l'andouille de Guémené, sans oublier la Chevrete (chèvre et miel de montagne) !

Bien sur, bien d'autres pizzas gourmandes à déguster à emporter ou sur place dans notre salle cosy dès que la situation le permettra.

NOUS CONTACTER :

Facebook : La pizzeria de L'Hermitage
<https://pizzeriadhermitage.metro.rest/>

06 98 46 33 11

Sur la page de notre Facebook, nous avertirons de la date de la mise en place de la livraison à domicile avec toutes les modalités, n'hésitez pas à vous y abonner !

Le centre Communale d'Actions Sociales (C.C.A.S.) actif !

La période que nous traversons rend quelquefois la situation encore plus difficile pour ceux qui sont déjà en difficulté.

Les acteurs caritatifs, qu'ils soient locaux (l'association Hermitage Entraide et Solidarité, la Banque Alimentaire) ou qu'ils soient connus avec des périmètres plus larges (par exemple Croix Rouge, Restos du Cœur ...) la vivent au quotidien et voient les sollicitations croître.

Le C.C.A.S. maintient ses actions que ce soit pour les aides d'hiver (deux opérations de distribution de bons), les bons d'urgence pour des aides alimentaires, les aides d'urgence dans le cas de situations douloureuses, ou encore pour que les enfants goûtent un peu au plaisir des vacances ou des fêtes (bons d'achats pour jouets, inscriptions aux structures jeunesse).

Pour toutes ces actions et, pour faire connaître des difficultés qui ne seraient pas identifiées, le C.C.A.S. peut être contacté au tél 02 99 78 66 68.

Le traditionnel **repas des aînés** quant à lui qui, chaque année, permet de rassembler tous les personnes de 74 ans et plus de la

commune, désireuses de passer un moment convivial et animé ne pourra malheureusement pas avoir lieu pour les raisons sanitaires bien connues de tous.

Devant cet état de fait, le conseil d'administration du C.C.A.S., composé d'élus municipaux et de bénévoles a décidé d'adresser, à toutes les personnes qui auraient dû être invitées à ce repas, **un bon d'achat**. Ils pourront faire valoir ce bon dans les commerces locaux qui ont accepté de participer à cette opération qui se veut être un acte de solidarité collective et un geste pour adoucir cette période d'isolement, difficile pour nos aînés.

Pour le conseil d'administration du C.C.A.S.
Le Président

André CHOUAN



Urbanisme : Les travaux pour 2021

Zone d'Aménagement Concerté (ZAC) du Lindon

Ce projet de développement urbain situé dans le secteur sud de la commune a, comme de nombreux projets, été impacté par la crise sanitaire que nous traversons. Les dossiers de déclaration d'utilité publique (DUP) et d'autorisation environnementale (gestion des eaux) sont actuellement en cours d'instruction. Ils seront soumis à enquête publique au premier trimestre 2021. Pour rappel, le site s'étend sur environ 22 hectares et il est prévu d'y construire environ 550 logements et un équipement public.

Dates clés pour la ZAC du Lindon – Calendrier prévisionnel

Début 2021 : Approbation du dossier de réalisation - Mise au point des cahiers de prescriptions architecturales, urbaines, paysagères et environnementales.

- * **Mi 2021** : Arrêté Police de l'Eau et Déclaration d'Utilité Publique
- * **2021 – 2022** : Acquisition du foncier
- * **2022** : Démarrage travaux de viabilisation 1^{ère} tranche – Commercialisation 1^{ère} tranche

Zone d'activités du Margat

Située à l'ouest de la commune à proximité du rond-point des Mares Noires, cette zone d'activité cible l'accueil d'activités artisanales et industrielles sur une surface totale de 33 700 m² avec une capacité de 11 lots allant de 1 300 à 2 800 m² :

Les enjeux de ce projet d'aménagement sont :

- * L'accueil d'activités artisanales,
- * La desserte de l'entreprise Lactalis, et par conséquent la suppression du trafic de poids lourds rue de la Gare.
- * La préservation de la qualité paysagère,
- * Le confortement des corridors écologiques,
- * L'interface avec le secteur d'équipements,
- * Les continuités de maillage avec le secteur d'équipements et l'environnement naturel de qualité à proximité.



ZAC du centre aux Mares Noires





Projet îlot 9 - 29 logements en accession

ZAC du Centre aux Mares Noires

Le carrefour de la rue de Rennes et rue de la Poste (lui aussi reporté en raison de la crise sanitaire) est reprogrammé pour l'été 2021.

Démarrage des constructions des îlots 9 et 10 dans le secteur des Mares Noires.

- * **Projet îlot 9** : 29 logements en accession
- * **Projet îlot 10** : 26 maisons groupées



Projet îlot 10 - 26 maisons groupées

Monique GUITTENY,
Adjointe déléguée à l'urbanisme,
aux transports et à la prospective.



Agrandissement de l'ALSH et des écoles publiques



Christelle DAULAS,
Adjointe Déléguée à l'éducation,
à la jeunesse et à la petite enfance.

La réglementation ayant évolué ces dernières années pour les Accueils de Loisirs Sans Hébergement (ALSH), l'accueil des enfants de moins de 6 ans se fait à l'école maternelle avec la mutualisation des espaces de classes, de la salle de motricité et du dortoir.

Avec l'évolution du nombre d'enfants accueillis dans nos écoles, de la nécessité de salles spécifiques (arts plastiques, salle informatique, ...), de nouveaux travaux sont envisagés afin d'adapter les bâtiments.

Un travail a été fait en amont avec l'Agence Déclic (cabinet conseil), les services municipaux et les enseignants afin de définir les besoins et le lieu d'implantation. Afin de pouvoir mutualiser les différents espaces, le lieu de la construction devait être proche des écoles. Le bâtiment sera donc construit rue Théodore Botrel et prend place à côté de l'école, après démolition de la maison individuelle.

Le choix du maître d'œuvre s'est porté sur Magma 3.0, cabinet d'architecte. Il nous a accompagnés dans le montage et la finalisation du projet de l'agrandissement de l'ALSH/écoles.

Le bâtiment sera constitué de 2 niveaux et chevauchera les entrées actuelles des écoles qui seront conservées aux mêmes emplacements. L'étage formera un préau qui sera à cheval sur l'espace public, la cour de la maternelle et la cour de l'élémentaire.

Un passage couvert sera créé pour relier ce nouveau bâtiment avec l'école maternelle et l'école élémentaire.

Le bâtiment comprendra :

- * 4 salles dédiées à l'ALSH pour l'accueil des moins de 6 ans. Ces espaces seront mutualisés avec les services périscolaires : temps méridiens, garderies maternelle et élémentaire.
- * 3 salles de classes qui pourront être utilisées par les écoles maternelle ou élémentaire.
- * le bureau du Pôle Enfance Jeunesse Education : PEJE
- * 1 infirmerie
- * des sanitaires

La toiture a été conçue pour maximiser le pan de toit orienté au sud et qui accueillera des panneaux photovoltaïques, travail mené en lien avec la Sem Energ'iv.

Le bâtiment sera la nouvelle porte d'entrée des écoles. Le bâtiment sera constitué d'un socle blanc au rez-de-chaussée (bac acier), d'un grand volume horizontal en bardage bois traversant la rue.

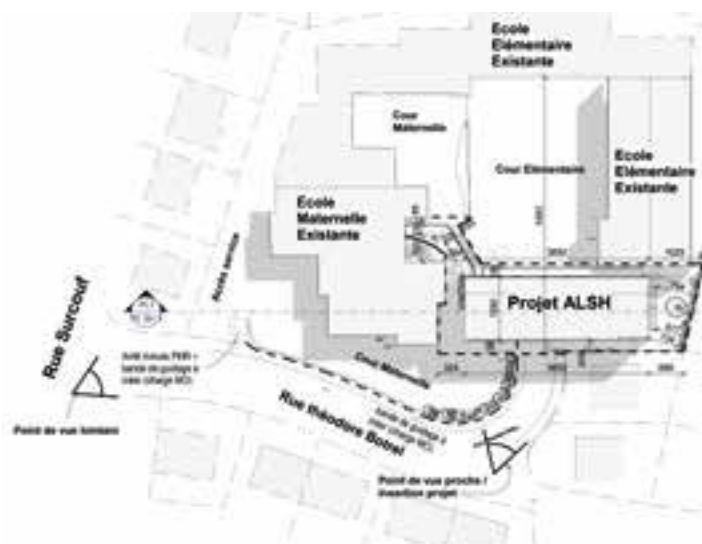
PLANNING PRÉVISIONNEL

Consultation des entreprises : octobre/novembre 2020

Attribution des marchés de travaux : décembre 2020

Démarrage des travaux : printemps 2021

Livraison prévue : printemps 2022



Le nouveau bâtiment reliera l'école élémentaire et l'école maternelle.

Organisation des travaux

Modification de l'accès aux écoles depuis le 12 octobre 2020.

Une 1^{ère} phase à l'automne 2020 avec la démolition de la maison située rue Théodore Botrel.

La 2^e phase au printemps 2021 avec la construction du bâtiment.

COÛT DE L'OPÉRATION : 1 249 100€ HT



La livraison des travaux est prévue au printemps 2022.



Un bâtiment complètement réhabilité et modernisé après 18 mois de travaux.

La maison commune revient dans ses locaux rénovés

Après dix-huit mois de travaux, durant lesquels les services de l'administration municipale ont pris le chemin de la rue de la poste et de la mairie provisoire (seul le pôle jeunesse avait lui intégré la Commanderie), toutes ces fonctions communales retrouvent la place de l'Hôtel de Ville et un bâtiment complètement réhabilité et modernisé.

Le chantier était conséquent, du désamiantage préalable au nettoyage final, ce sont plus de 25 entreprises, bureau d'études, de contrôle, de coordination sous la direction du cabinet d'architectes Xavier DATTIN architectes, et sous la surveillance déléguée par la commune à la SPLA (Société Publique Locale d'Aménagement) Territoires Publics qui ont œuvré à cette rénovation.



L'ancien bâtiment datait d'il y a presque 50 ans.

Vous avez ou vous aurez l'occasion de la voir d'extérieur comme d'intérieur et surtout de découvrir la nouvelle distribution des services que ces travaux ont permis.

- * Tout d'abord il y a désormais deux entrées, celle que vous connaissiez déjà avec un nouveau parvis et celle qui a été créée dans l'extension qui sera l'entrée principale puisque accessible à tous.
- * Le rez-de-chaussée bas accueille donc cette entrée nouvelle, les archives et les locaux techniques. A ce niveau, avec des accès directs vers l'extérieur, se trouvent également le Pôle Enfance Jeunesse Éducation, la Police municipale et les locaux de la banque alimentaire.

- * Au rez-de-chaussée haut, comme précédemment se trouvent le hall d'accueil, les services administratifs : état civil, urbanisme, ressources humaines ; une salle de réunion et une salle de pause. Le CCAS a aussi ses bureaux à cet étage et bénéficie d'un accès direct vers l'extérieur.
- * Enfin, à l'étage sont installés les bureaux du Directeur Général des Services, de la comptabilité, du service informatique/communication, du Maire et des élus.



Un bâtiment complètement réhabilité et modernisé après 18 mois de travaux.

Notre commune a donc désormais une mairie fonctionnelle, accessible, accueillante, offrant de meilleures conditions de travail à ses agents, répondant aux besoins actuels et à venir de notre collectivité et énergétiquement économe.

Cette rénovation de moins d'1,5 millions d'euros est financée à hauteur de 100 000 euros par l'État, 280 000 euros par Rennes Métropole et 1 200 000 euros par le budget communal, cela sans emprunt, grâce à la bonne maîtrise de ce dossier et aux efforts d'économies consentis depuis plusieurs années.

Après bientôt 50 années de bons et loyaux services, notre maison commune méritait bien que l'on lui offre cette nouvelle jeunesse.

André CHOUAN,
Le Maire



L'Hermitage en images



Art'Comedia a proposé à l'ESAT de L'Hermitage un temps sur la comédie musicale en octobre 2020.



En mai 2020, une distribution de masques a eu lieu auprès des hermitageois pour enrayer la crise du Coronavirus

Le nouveau conseil municipal s'est installé le 26 mai 2020.



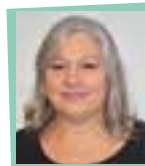


Les huisseries ont été changées à l'école maternelle publique afin de réduire la consommation énergétique du bâtiment.

Les services municipaux s'associent pour vous proposer des actions sur la parentalité.



L'Espace Christian Le Maout s'est refait une beauté avec un bardage sur les murs.



Lors de la rédaction de cet article, il ne nous est pas possible de prévoir des animations trop en amont, du fait de la situation sanitaire. N'hésitez pas à consulter tous nos autres moyens de communication afin d'être informé des nouveautés de la Médiathèque et du Cybercommune, de leurs animations et leurs services proposés.

La médiathèque vous accueille tout au long de l'année !

L'accès à la médiathèque et la consultation des documents sur place sont gratuits et ouverts à tous, abonnés ou non.

Tout au long de l'année, retrouvez des animations pour tous les âges et un espace de rencontres.

Le Cybercommune

Le Cybercommune est un service de la Médiathèque. Il vous accueille tout au long de l'année pour des initiations informatiques, de l'accueil individualisé en fonction de vos demandes (problème de boîte mail, aide à l'utilisation d'une tablette, etc), de l'accueil libres et des animations tout public.

Du fait de la situation sanitaire, **il est, à l'heure de la rédaction de l'article, fermé au public.** N'hésitez pas à consulter nos différents moyens de communication pour être informé de sa réouverture.

Actuellement à la Médiathèque

En fonction des autorisations, l'équipe de la Médiathèque vous propose un système de commandes à emporter, « Culture à emporter ». Choisissez ce que vous voulez lire, voir ou écouter, venez chercher votre commande et profitez-en chez vous !

Pour cela, rendez-vous sur le catalogue en ligne de la Médiathèque où vous trouverez une explication sur comment faire pour réserver vos documents, mais aussi des sélections thématiques pour vous inspirer dans vos réservations.

Vous n'avez pas l'outil informatique nécessaire ? Pas de panique, rendez-vous à la Médiathèque, par téléphone ou par mail, et nous ferons votre commande ensemble !

N'hésitez pas à nous contacter pour avoir plus d'informations.

Lorsque paraîtra ce numéro de L'Hermitage hebdo, même si la Médiathèque est réouverte, les commandes à emporter pourront continuer.



Espace Médiathèque

- * 4, Place de l'Hôtel de Ville * 02 99 64 01 86
- 35590 L'HERMITAGE
- * mediatheque@ville-lhermitage.fr
- * <http://mediatheque.lhermitage.opac3d.fr/>

HORAIRES HORS VACANCES SCOLAIRES

Lundi : 16h30-18h30
Mercredi : 9h30-12h30 /
14h-18h30
Vendredi : 16h30-19h
Samedi : 9h30-12h30

HORAIRES DES VACANCES SCOLAIRES

Lundi : 14h-18h30
Mercredi : 9h30-12h30 /
14h-18h30
Vendredi : 14h-19h
Samedi : 9h30-12h30

Portage à domicile !

Vous souhaitez lire, regarder des films ou écouter de la musique, mais vous avez des difficultés à vous déplacer ? La médiathèque vous propose **un service de portage à domicile.**

En fonction de vos goûts littéraires, musicaux et cinématographiques, des bénévoles viennent vous amener une sélection de documents. Ils reviendront quelques semaines plus tard (en concertation avec vous) pour les récupérer et vous amener d'autres documents.

Renseignements à la médiathèque,
mediatheque@ville-lhermitage.fr ou 02 99 64 01 86.

Grainothèque à la Médiathèque !

C'est bientôt le printemps ! Pourquoi ne pas venir chercher des graines à semer à la Médiathèque ?

La grainothèque est un service gratuit. Le principe ? Amener des graines de votre jardin et récupérer d'autres graines à planter ! Graines de fleurs, de fruits et de légumes, il y en a pour tous les goûts !

Plus d'informations à la Médiathèque.

Toutes les médiathèques de Rennes Métropole en un site !

Agenda des animations, coups de cœur, films et presse en ligne, livre numériques, autoformation, etc. ... Avec une inscription en cours de validité à la médiathèque, retrouvez toutes ces ressources sur le site internet <https://www.lesmediatheques-rennesmetropole.fr/>

Espace Cybercommune

- * 3, rue Charcot * 02 99 78 64 88
- 35590 L'HERMITAGE
- * cybercommune@ville-lhermitage.fr

HORAIRES (HORS SITUATION SANITAIRE)

Mercredi : 14H – 18H30 Samedi : 9H30 – 12H30
Vendredi : 16H30 – 19H

Conditions de prêt : quelques nouveautés !

Nombre illimité de livres et de revues + 5 CD par carte pour 3 semaines

5 DVD adultes + 5 DVD jeunesse par famille pour 4 semaines.

Toutes les animations sont gratuites et ouvertes à tous, abonnés ou non de la médiathèque.

Groupe Majoritaire : L'HERMITAGE ENSEMBLE

Ce magazine est le 1^{er} de la nouvelle équipe municipale élue en mars dernier.

Nous démarrons une nouvelle mandature marquée par la pandémie.

Au regard de cette situation notre groupe L'Hermitage Ensemble s'est adapté en gardant le lien avec les hermitageois : distribution des masques, appels téléphoniques aux personnes âgées, accueil des enfants de personnels prioritaires, mise en place des protocoles sanitaires ...

Pendant cette période, la municipalité a soutenu les commerçants par une communication renforcée sur leurs services.

Le monde associatif en sommeil a pu reprendre son activité en septembre, avec notre aide : ouverture des salles, maintien du forum... Conscient du rôle moteur des associations dans la vie de notre commune, le groupe majoritaire est et restera vigilant à la continuité de leurs activités.

En parallèle, notre équipe a fait avancer les projets communaux :

- * Rénovation de la mairie avec une ouverture prévue début d'année 2021,
- * Agrandissement de l'ALSH/école avec un démarrage des travaux 1^{er} trimestre 2021,
- * Accord signé avec Lactalis pour la circulation des camions par le rond-point des Mares Noires

Nos rencontres citoyennes permettront de renforcer notre souhait d'être plus proche de vous.

En ce début d'année, notre groupe L'Hermitage Ensemble vous souhaite une belle année 2021.



Groupe Minoritaire : AGISSONS POUR L'HERMITAGE,

L'HERMITAGE de demain, c'est vous

Une équipe soudée, riche par sa composition, dans sa diversité et motivée de **L'HERMITAGE de demain, c'est vous** tient à remercier tous les Hermitageoises et Hermitageois qui ont porté leur suffrage sur notre liste, lors des dernières élections municipales de mars 2020 et ce ; malgré un contexte particulier avec un fort taux d'abstention.

L'installation du Conseil Municipal n'a pu être effective qu'en juin et les 4 élus de la liste ont intégré les différentes commissions municipales ainsi que les différentes structures inter-communales.

La période d'épidémie que nous traversons actuellement, n'est pas facile dans le quotidien de nos concitoyens, mais, malgré tout, nous tenons à rester fortement impliqués dans le fonctionnement de notre municipalité dans les études et les décisions prises lors des commissions et les conseils municipaux.

Nous restons vigilants sur les différents projets en cours ou qui nous sont présentés dans tous les domaines contribuant à l'amélioration du **mieux et bien-vivre à L'Hermitage**.

Nous constatons que nos idées que nous avons avancées lors des 2 précédents mandats sont, pour partie, reprises par la majorité municipale, preuve s'il en est, que l'utilité et la complémentarité de

nos idées vont dans le sens de **l'intérêt général de la commune**.

Nous travaillons, nous sommes force de proposition et apportons notre sens de l'anticipation permettant, souvent, une meilleure concrétisation des décisions dans le respect d'une bonne gestion des finances publiques.

Afin de vous informer, débattre et échanger, nous avons besoin de votre soutien lors des réunions préparatoires que nous organisons les lundis soirs.

En ces temps compliqués, la solidarité et la fraternité sont les garants de notre unité nationale.

Nous vous présentons nos meilleurs vœux pour l'année 2021 afin de retrouver une vie de normalité.

L'Hermitage de demain, c'est vous

**Annick BIDAUX, Rolande JUET,
Christophe KERGADEL, Patrick LAMY**

La section VTT du HAC pour 2020-2021

Cet article d'information a été construit pendant le 2^e confinement. Nous espérons que lors de sa parution la situation aura évolué favorablement pour tous.

Quel est le sport où le risque de choper la COVID 19 est le plus faible ?

Sans contestation aucune, c'est le VTT, pour les raisons suivantes :

- * Nous ne savons pas rouler en peloton
- * Nous gardons une distance respectable entre nous (normalement c'est 10 mètres)
- * Pas de mêlée comme au rugby, pas d'embrassade ni de papouille car on ne marque pas de but
- * Maximum 10 vététistes par groupe
- * Nous pratiquons notre sport sur les chemins à travers la campagne, à l'air libre, donc les risques d'attraper une saleté de virus est minime.
- * Parfois on fait des rencontres inappropriées comme des lapins, des biches, des renards... mais la science n'a pas démontré que ces bêtes transmettaient la COVID 19.

La section VTT pour cette saison se compose de 42 adhérents. L'adhésion est de 20 euros.

Les sorties se font :

- * Le mercredi (le matin en heure d'été, l'après-midi en heure d'hiver).
- * Le samedi après-midi lors de randos organisées par un autre club.



Bonne humeur, décontraction et solidarité sont au programme des sorties avec le HAC VTT.

- * Le dimanche matin une sortie vers 7H30 pour une sortie à l'extérieur ou à 9H00 pour une sortie au départ de L'Hermitage.

Les membres de la section tiennent à mettre en avant certaines valeurs qui font que certains sont dans la section depuis sa création à savoir : bonne humeur, décontraction et solidarité. En effet, nous n'avons jamais laissé à l'arrière un membre de la section il y a toujours quelqu'un qui accompagnera un collègue débutant ou en baisse de forme.

Enfin, concernant la Randonnée du Printemps, nous espérons vraiment organiser l'édition 2021 les 20 et 21 mars. Nous avons dû renoncer à celle de 2020 comme beaucoup d'autres manifestations.

**POUR PLUS D'INFORMATION
OU POUR UNE SORTIE DÉCOUVERTE CONTACTER :**

Michel FOUGERES 06 31 00 70 33
ou Alain GABOREL 06 03 10 79 78

Des nouvelles du Comité Fête du Parc

La 75^e Fête du Parc prévue 20 septembre 2020 a été annulée en raison de la crise sanitaire.

La 76^e Fête du Parc aura lieu le 19 septembre 2021. Le spectacle proposé sera celui prévu en 2020. Il s'agira d'un spectacle équestre présenté par la troupe "l'Aventure au galop" et une animation de danse Country proposée par l'association danse Country de L'Hermitage.

L'assemblée générale est prévue le samedi 6 février 2021 salle du Vivier, en espérant que la crise sanitaire nous permette de rassembler tous les bénévoles à cette occasion.

L'assemblée générale est prévue samedi 6 février 2021.

LE PRÉSIDENT :

C. Demé : 06 75 47 35 06



La prochaine Fête du parc aura lieu le 19 septembre 2021.

Le HAC Vovinam Viet Vo Dao, un art martial vietnamien

Nous transmettons cet art martial traditionnel d'origine vietnamienne depuis 2011 sur L'Hermitage. L'ambition principale de cette section est de faire découvrir cette discipline.

Un art martial efficace et complet : stratégie de combat, self-défense, postures, clés projections, lutte, étude de styles d'animaux, ciseaux volants, armes traditionnelles, théories...

Que vous soyez un enfant ou un adulte, un débutant ou un expert, l'enseignement est adapté à votre âge, à vos capacités physiques et à votre niveau technique.

La pratique vous conduit à rechercher en permanence l'équilibre, la perfection du mouvement, l'esthétique et l'efficacité des enchaînements.

Canaliser votre énergie, évacuez le stress du quotidien. Apprenez à vous maîtriser, mais aussi à vous surpasser !

Aucune violence n'est exprimée et un profond respect du partenaire est toujours entretenu.

Comme le nom l'indique, le Vovinam Viet Vo Dao est un art martial Vietnamien, ancestral et très empreint de la culture de son pays d'origine.

Étymologiquement, son nom signifie :

Viet : Vietnam

Vo : Art martial, art de la guerre

Dao : La voie, le but, la philosophie

Seul ou avec partenaires, le Vovinam Viet Vo Dao se pratique en toute sécurité dans notre club.

Renseignements

06 21 30 53 32 ou 06 79 98 65 14
vovinam.hacvvd@gmail.com
http://hacvovinam.e-monsite.com/

Horaires et lieu d'entraînements

DOJO de L'HERMITAGE : 2020 - 2021

* **Cours enfants** : à partir de 8 ans

Mercredi : 17h – 18h30

Samedi : 14h – 15h30

* **Cours adultes** : à partir de 14 ans

Lundi : 19h – 21h

Mercredi : 19h – 21h

Samedi : 15h45 – 17h

* **Self défense** :

Samedi : 15h45 – 17h

Nous nous adaptons au protocole sanitaire en vigueur.



Des cours ont lieu à partir de 8 ans.

Inscription permanente durant la saison sportive.



Le Vovinam Viet Vo Dao est un art efficace et complet.

Gymnastique volontaire : Gymnastique douce sur chaise

La création de séances de gymnastique douce sur chaise au sein de l'association Gymnastique volontaire de L'Hermitage permet aux personnes seniors ou à mobilité réduite de pratiquer une activité physique leur convenant.

Dans le cadre associatif, les séances d'entraînement d'une heure sont coachées par

Emilienne PERCHEREL-BERTHAUT animatrice, afin de permettre de pratiquer en toute sécurité.

L'activité a pour objectif :

- * Une meilleure coordination des mouvements,
- * L'amélioration de la mobilité,
- * Le rétablissement de l'équilibre,

- * L'augmentation du tonus musculaire et articulaire.

Les exercices vont cibler plus particulièrement les muscles, les articulations, la posture et certaines fonctions beaucoup plus vitales comme la respiration et la santé cardiovasculaire (sédentarité, hypertension artérielle diabète type 2, cholestérol).

Informations pratiques :

Les horaires de vos services municipaux

En cette nouvelle année 2021, voici un petit rappel des horaires des services municipaux. À accrocher sur le frigo !

Mairie de L'Hermitage

1, place de l'Hôtel de Ville
BP 30017 – 35590 L'HERMITAGE
Tél : 02 99 78 66 66
Fax : 02 99 78 66 63
mairie@ville-lhermitage.fr

Horaires

Lundi : 13h30 – 17h30
Mardi, mercredi et vendredi :
8h30 – 12h & 13h30 – 17h30
Jeudi : 8h30 – 12h
Samedi : 9h – 12h

Médiathèque

4, place de l'Hôtel de Ville
35590 L'HERMITAGE
Tél : 02 99 64 01 86 /
mediatheque@ville-lhermitage.fr

Horaires périodes scolaires

Lundi : 16h30 – 18h30
Mercredi : 9h30 – 12h30
14h – 18h30
Vendredi : 16h30 – 19h
Samedi : 9h30 – 12h30

Horaires vacances scolaires

Lundi : 14h – 18h30
Mercredi : 9h30 – 12h30
14h – 18h30
Vendredi : 14h – 19h
Samedi : 9h30 – 12h30

Cybercommune

3, rue Charcot
35590 L'HERMITAGE
Tél : 02 99 78 64 88
cybercommune@ville-lhermitage.fr

Horaires

Mercredi : 14h – 18h30
Vendredi : 16h30 – 19h
Samedi : 9h30 – 12h30

Police municipale

1, place de l'Hôtel de Ville
BP 30017 – 35590 L'HERMITAGE
Tél : 02 23 30 90 58
police@ville-lhermitage.fr

Centre Communal d'Action Sociale (C.C.A.S.)

1, place de l'Hôtel de Ville
BP 30017 – 35590 L'HERMITAGE
Tél : 02 99 78 66 68

Horaires

Mardi : 14h – 17h30
Mercredi : 9h – 12h en accès libre
Autre jour sur RDV

Services techniques

10 Rue de Mordelles
35590 L'Hermitage
Tél : 02 99 64 06 23
services.techniques@ville-lhermitage.fr

Point Accueil Emploi (P.A.E.)

1, place de l'Hôtel de Ville
BP 30017 – 35590 L'HERMITAGE
Tél : 02 99 78 66 68
pae@ville-lhermitage.fr

Horaires

Lundi après-midi : sur RDV
Mardi, jeudi et vendredi : 9h – 12h

Accueil de Loisirs Sans Hébergement (ALSH)

5, rue du Lavoir
35590 L'HERMITAGE
Tél : 02 99 64 01 06
alsh@ville-lhermitage.fr

Horaires

Lundi au vendredi : 7h30 – 18h30
Ouverture tous les mercredis et pendant les vacances scolaires (février, printemps, juillet, 2^e quinzaine d'août, Toussaint et 2^e semaine de Noël)

Maison des jeunes

12, rue de la Poste
35590 L'HERMITAGE
Tél : 02 99 78 61 74
06 47 87 81 86
maisondesjeunes@ville-lhermitage.fr

Horaires périodes scolaires

Mercredi : 14h – 19h
Vendredi : 17h – 19h

La Passerelle

12, rue de la Poste
35590 L'HERMITAGE
Tél : 02 99 78 61 74
06 47 87 81 86
maisondesjeunes@ville-lhermitage.fr

Horaires

Lundi au vendredi : 10h – 12h
14h – 18h
Ouverture uniquement pendant les vacances scolaires.

Pôle enfance-jeunesse

1, place de l'Hôtel de Ville
35590 L'HERMITAGE
Tél : 02 23 30 90 65
jeunesse@ville-lhermitage.fr

Horaires

Lundi, mardi et jeudi : 16h15 – 17h15
Mercredi : 14h – 17h15